

La lettre des encadrants

N°50 - Février 2026



Dans cette lettre mensuelle, vous trouverez des actualités, des réponses aux questions fréquemment posées ainsi que des partages de bonnes pratiques, en lien direct avec votre quotidien d'encadrant en lycée.

Si vous avez des questions ou souhaitez contribuer en partageant vos propres expériences, contactez-nous sur lycees@paysdelaloire.fr.

Cette lettre est également transmise, pour information, à vos autorités fonctionnelles.

AGENDA

SAVE THE DATE : Les prochains temps forts



 **Webinaire de présentation de la dématérialisation des demandes de formation (pour tous les agents)** : le 6 mars à 13h30 (cf article ci-dessous pour plus d'infos)

 **Réunions PEPS de la Communauté Métier des Encadrants dans les territoires** : 2 février pour le 53 ; 3 mars pour le 44 (agglomération de Nantes) ; 4 mars pour le 72 ; 18 mars pour le 44 (Est du département) ; 31 mars pour le 49. Ces 5 réunions seront consacrées à l'échange de pratiques managériales autour des entretiens annuels. Une date sera calée en Vendée ultérieurement.

 **Webinaire de présentation du nouveau barème des postes régionaux** le 17 mars à 11h ou le 26 mars à 14h30 (à destination des encadrants et des Secrétaires généraux)

 **Journée des chef(e)s restauration** le 13 avril dans le cadre de l'opération "Ici on cuisine" (date sous réserve de confirmation)

 Si vous êtes intéressé(e), réservez votre créneau en attendant de recevoir l'invitation.

MANAGEMENT & RESSOURCES HUMAINES

Dématérialisation des demandes de formation : WEBINAIRE POUR LES AGENTS



Un webinaire est organisé pour les agents le vendredi 6 mars de 13h30 à 14h15 afin de se familiariser avec l'outil. En effet, désormais, la demande de formation est entièrement dématérialisée via l'outil TALENTSOFT.

Conscients des difficultés que peuvent rencontrer certains agents pour se connecter individuellement à un ordinateur sur leur lieu de travail, **votre appui est essentiel pour faciliter cette transition.**

ACTION

Dans la mesure du possible, nous vous invitons à organiser une diffusion du webinaire en temps collectif dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur.

[Voici le lien pour se connecter le 6 mars : cliquez ici.](#)

À noter que le webinaire initialement prévu le 12 février est annulé (et reporté au 6 mars).

Comment accompagner le retour d'un agent après une longue absence ?

Le retour au travail après une longue absence est une étape importante, tant pour l'agent que pour l'équipe. La relation professionnelle a été interrompue et chacun a évolué différemment durant cette période. Un accompagnement dédié est donc essentiel pour sécuriser une reprise durable et réussie.

*** La DRH joue un rôle central, notamment via le médecin du travail et le conseiller en évolution professionnelle** du service Compétences et accompagnement, qui peuvent intervenir avant et après la reprise.

*** L'encadrant est aussi un acteur clé de ce retour : il informe l'équipe, organise un entretien de ré-accueil et présente les évolutions du service.** Il veille à adapter progressivement l'organisation du travail, en lien avec les éventuels aménagements de poste et la quotité de travail de l'agent à sa reprise.

💡 Un suivi régulier dans les premiers mois, en lien avec la DRH, permet d'ajuster les conditions de reprise.

🔗 [Pour plus d'infos, vous pouvez consulter les fiches de la DRH sur Patio en cliquant ici.](#)

Comment accompagner le retour d'un agent après une longue absence ?

Suite au **départ en retraite de la chargée de recrutement en proximité** de la Mayenne, le **service recrutement réorganise la gestion des remplacements** des personnels des lycées à compter du 01/02/2026. Une communication spécifique a été adressée aux lycées concernés et la continuité de service sera assurée.

RESTAURATION

Évolution de l'identification des origines d'approvisionnement dans Easilys

Afin d'améliorer la lisibilité et la précision des données d'approvisionnement renseignées par les établissements, une mise à jour de l'identification de la localisation a été déployée dans Easilys.

👉 **Deux nouvelles catégories d'origine ont été créées** en complément de l'origine Région + Départements limitrophes et de l'origine France : **Union Européenne (UE)** ET **Hors Union Européenne (Hors UE)**. Cette évolution permet désormais de distinguer plus finement les produits importés au sein ou en dehors de l'Union Européenne, alors qu'ils étaient jusqu'ici regroupés sous la catégorie « Hors France ».

 **Ventilation progressive des données existantes**
La bascule des articles actuellement classés « Hors France » vers ces nouvelles catégories sera réalisée progressivement par les établissements d'ici la fin de l'année scolaire. Cette actualisation facilitera les analyses, notamment dans le cadre du suivi des approvisionnements durables, alimentaires et réglementaires.

📌 Où retrouver cette identification ? La mise à jour est réalisable directement sur les fiches produits dans Easily, où apparaissent désormais les nouvelles options d'origine :

MAINTENANCE

Quelles actions mener pour prévenir les incidents sur les toitures et couvertures ?



Pourquoi est-ce nécessaire ?

L'entretien des toitures dans les EPLE est un enjeu majeur de **sécurité, de conformité réglementaire et de préservation du patrimoine bâti régional**. Au-delà de l'aspect esthétique, une toiture bien entretenue permet d'éviter infiltrations, dégradations structurelles et sinistres coûteux. Un suivi régulier contribue également à maintenir de bonnes conditions d'accueil pour les usagers et à maîtriser les dépenses de maintenance.

➡ La prévention reste donc le levier le plus efficace et le plus économique.



Quels rôles pour les encadrants ?

Les encadrants jouent un rôle clé à travers la surveillance de l'état des toitures, la planification des interventions et le signalement des besoins.

→ Des opérations de maintenance de niveaux 1 et 2 doivent être réalisées au minimum deux fois par an, dans des conditions strictes de sécurité.

→ Les travaux plus complexes relèvent d'une programmation via la Revue de Gestion Immobilière.

Pour connaître le détail des opérations, des responsabilités et des points de vigilance, consultez le mémo complet "Entretien les toitures/couvertures" [en cliquant ici](#).

ENTRETIEN MÉNAGER

L'eau ozonée dans les lycées : état des lieux et déploiement



Depuis la campagne PAREO 2021 (première campagne où cette alternative était proposée aux lycées publics), **70 générateurs d'eau ozonée ont été attribués dans les lycées de la Région Pays de La Loire.**

L'eau ozonée, ou O_3 , ou eau tri-oxygénée, génère une solution présentant deux propriétés : la détergence et la désinfection. En revanche, cette solution n'est efficace ni contre le calcaire (il faut un PH acide) ni contre les résidus gras (il faut un PH alcalin).

Quels avantages ?

L'eau ozonée permet d'utiliser moins de produits chimiques, n'oblige pas à porter des EPI (sauf dans les zones sanitaires pour éviter les contacts peau/salissures et lors de l'utilisation du détartrant) et, une fois les durées de propriétés dépassées, elle redevient de l'eau donc sans risque environnemental.



Tersano SAO

Un nouvel équipement ?

Jusqu'en 2025, le générateur d'eau ozonée était disponible avec deux cartouches possibles pour filtrer l'eau en amont :

☞ la cartouche SAO 4 : 3 jours de propriété détergente, 4h de propriété désinfectante

☞ la cartouche SAO 24 : 6 jours de propriété détergente, 24h de propriété désinfectante.

☞ Les cartouches SAO 4 et SAO 24 sont à changer en fonction du litrage produit (3000 litres pour la SAO 24 et 5000 litres pour la SAO 4).



IClean

Pour la campagne 2026, un générateur d'eau ozonée sans système de filtration vient compléter l'offre : la solution d'eau ozonée sans filtration en amont (IClean) - 4h de propriété de détergence, propriété de désinfection.

🔄 Un filtre à sédiment est à changer en fonction de la production de solution pour l'IClean.

Quelles différences entre les équipements ?

La filtration en amont permet une purification de l'eau et donc une stabilité plus longue de la solution « O₃ », demandant ainsi moins de rigueur dans le respect de la durée d'efficacité de la solution. Le générateur sans filtre produit la même solution « O₃ » mais sur un temps plus court ; il convient donc d'être très rigoureux dans la prise en compte de la durée d'efficacité de la solution.

NB : La dureté de l'eau peut altérer la longévité des propriétés de la solution si celle-ci est trop importante.

Un conseil pour débiter ?

Il est fortement conseillé de commencer cette pratique de nettoyage et désinfection avec un générateur équipé d'un filtre en amont afin d'asseoir en sécurité cette pratique et, une fois celle-ci bien acquise, mettre en place des générateurs sans filtre en amont devient pertinent.

! Dans les deux cas, des règles d'installation (localisation, arrivée d'eau, électricité, aération) et de complément d'équipement (pour le IClean) sont à prendre en compte avant toute décision d'acquisition. **Quels retours des lycées pour ce nouvel équipement ?**

Le lycée Alice Milliat a été équipé de générateurs d'eau ozonée avec filtre en amont et le prochain lycée à Saint Philbert de Grand Lieu sera également équipé de générateurs d'eau ozonée. Depuis leur installation et utilisation, aucun lycée n'a remonté de difficultés particulières, hormis le coût de la cartouche des générateurs avec filtre en amont. Au contraire, la satisfaction est de mise !

💬 *Le Pôle Entretien Ménager Accueil (PEMA) est à votre écoute et accueille volontiers vos retours d'expérience !*

Renouvellement du marché pour les équipements ménager (équipements attribués via le PAREO)

Afin de s'adapter encore plus précisément aux besoins pour réaliser un entretien ménager de qualité, ce nouveau marché (sur 4 ans) s'est étoffé en ajoutant :

- ◆ Un rotocleaner à épandage
- ◆ Un générateur d'eau ozonée sans filtration en amont
- ◆ Un chariot avec pré imprégnation embarquée
- ◆ Un aspirateur dorsal moins lourd

Quelques infos :

- 🏆 Les lauréats de ce marché sont : Nilfisk, Obyo, PLG, Orapi
- 📄 Le nettoyeur vapeur compact fait partie d'un autre marché
- 🖨 Le nettoyeur vapeur grand format est lié à l'UGAP
- 💰 Les tarifs sont communiqués afin de permettre aux encadrants et aux agents d'intégrer cette donnée dans l'objectif d'assurer la maintenance attendue des équipements.
- 📁 L'enveloppe Paréo pour les équipements ménager, les équipements de buanderie/lingerie et pour le mobilier de l'accueil se monte à 870 000 €/an (plus ou moins).

RUBRIQUE "VOIR ET REVOIR"



Dans cette nouvelle rubrique,
nous vous offrons la possibilité de voir (ou revoir)
les webinaires utiles.

Revue de Gestion Immobilière

👉 Pour en savoir plus sur le déroulé de la Revue de Gestion Immobilière, vous pouvez revoir le webinaire de janvier 2025 [en cliquant ici](#).

Utilisation de GLPI

👉 Pour en savoir plus sur l'utilisation de GLPI, vous pouvez revoir le webinaire de janvier 2026 [en cliquant ici](#).

Dématérialisation des demandes de formation

👉 Pour en savoir plus sur la dématérialisation des demandes de formation, vous pouvez revoir le webinaire de janvier 2026 [en cliquant ici](#).

👉 **Vous souhaitez consulter le Sharepoint des encadrants ?** 👉
(espace de stockage en ligne des documents ressources pour les encadrants),

👉 [cliquez ici](#). 👉